



Luxembourg, le 11 septembre 2023

Circulaire n° 2023-116

## Circulaire

aux administrations communales

**Objet : Sondage sur les subsides octroyés par les communes pour la réparation des biens**

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Fin mars 2023 la Commission Européenne a publié une proposition de directive visant à promouvoir la réparation des biens, tout en encourageant les gouvernements et les entreprises à offrir des options de réparation pour les appareils électroniques. À cet égard, l'introduction d'un bonus de réparation au profit des consommateurs, promouvant la réparation des appareils plutôt que de les éliminer, est assurément un élément clé pour lutter contre la prolifération des déchets électroniques.

Actuellement, certaines communes luxembourgeoises offrent déjà une prime à leurs habitants pour la réparation de certains appareils (p. ex. électroménagers). En parallèle, le Gouvernement luxembourgeois est en train d'étudier l'opportunité et la faisabilité de l'introduction d'un bonus de réparation au niveau national. Dans ce contexte, nous menons notamment une enquête sur les expériences locales en la matière allant de pair avec une évaluation des besoins.

Partant, nous vous serions reconnaissants, si vous pouviez participer à cette enquête en nous fournissant un retour sur votre expérience éventuelle avec les bonus de réparation. Nous sommes particulièrement intéressés à connaître le mode opératoire des bonus existants, leur financement, les critères d'obtention ainsi que les défis rencontrés lors de la mise en œuvre.

Dans ce contexte, nous vous invitons à remplir un court sondage qui est disponible en ligne sous l'URL suivante : <https://etat.emfro.lu/s3/Reparaturbonus>.

En vous remerciant d'ores et déjà pour votre précieuse collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Le Président du SYVICOL



Emile Eicher

La Ministre de la Protection des  
consommateurs



Paulette Lenert



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Protection  
des consommateurs



**SYVICOL**

Syndicat des Villes et  
Communes Luxembourgeoises